



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des collectivités locales et des élections  
Bureau du contrôle de la légalité et des élections**

**Arrêté modifiant l'arrêté du 16 mai 2022 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Morlincourt**

LA PRÉFÈTE DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Madame Catherine SÉGUIN en qualité de Préfète de l'Oise ;

Vu le décret du 8 décembre 2020 portant nomination de Monsieur Sébastien LIME en qualité de Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 février 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Sébastien LIME en tant que Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 mai 2022 modifié portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'Oise ;

Vu la nouvelle proposition en date du 26 avril 2023 du premier adjoint au maire de la commune de Morlincourt pour le délégué de la mairie ;

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté du 16 mai 2022 pour le remplacement du délégué de la mairie dans la commune de Morlincourt, démissionnaire ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er :**

La commission de contrôle des listes électorales de la commune de Morlincourt est modifiée comme suit :

- Madame Paola MARSON est nommée déléguée titulaire de la mairie et remplace Madame Aurélie BOBOWSKI.
- Madame Marie-José LENS est nommée déléguée suppléante.

Le reste sans changement

**ARTICLE 2 :**

Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Oise et le premier adjoint au maire de la commune de Morlincourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Oise.

Fait à Beauvais, le 15 MAI 2023

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Sébastien LIME